

Mediteranneum

Clean
Propre
Limpio



Centre d'activités régionales
pour la production propre



Generalitat de Catalunya
Gouvernement Catalan
Ministère de l'Environnement
et du Logement

N° 77

Exemples d'actions de minimisation de déchets et d'émissions

Production plus propre dans l'industrie de la conserve de fruits et de légumes

Entreprise

L'entreprise Vegafruit, de Brijesnica Mala, est une des entreprises leaders du secteur de la conserve de fruits et de légumes en Bosnie-Herzégovine. Elle emploie 203 travailleurs fixes et 300 travailleurs saisonniers pendant la période de mise en conserve. En plus de son marché national, l'entreprise vend ses produits sur les marchés des États-Unis et de l'Europe de l'Ouest, ainsi que dans des pays voisins tels que la Slovénie, la Croatie, la Macédoine, la Serbie et le Monténégro.

La production de Vegafruit comprend des conserves au vinaigre (programme Vegy), des jus (programme Swity) et des confitures et compotes (programme Fruby), la capacité de production de l'entreprise étant de 12 587 088 kg de fruits et de légumes.

Secteur industriel

Industrie alimentaire, conserve et commercialisation de fruits et de légumes

Considérations sur l'environnement

Le procédé de production génère un grand volume de déchets solides d'origine organique. En 2002, 5 468 tonnes de légumes ont été mises en conserve à l'usine, ce qui a produit 534 tonnes de déchets organiques qui ont été envoyés dans une décharge, et ce à un coût économique appréciable. Les déchets d'emballages, également envoyé à la décharge, (carton et nylon) constituaient aussi un problème.

Antécédents

Dans le cadre du projet LIFE-Pays tiers de l'UE « Renforcement des capacités pour une production plus propre », 2002-2005, un diagnostic environnemental du procédé de production a été réalisé en mettant l'accent sur le problème de l'élimination des déchets solides et la réduction des coûts d'élimination. Des alternatives à l'élimination des déchets, telles que le recyclage, ont ainsi été abordées. Des recherches sur le marché des déchets ont été menées à bien et les conséquences financières des mesures possibles ont été analysées.

Résumé de l'action

Au vu des analyses de la situation actuelle, des coûts additionnels et des alternatives éventuelles, il a été décidé de :

1. Collecter les déchets organiques dans un conteneur spécifique, puis de livrer ce dernier, sans aucune compensation, à une entreprise qui se consacre à la production de compost.
2. Acheter une presse à carton et à nylon et de mettre les déchets d'emballages pressés sur le marché.

Bilans

Mesures	Investissement (€)	Économies annuelles (€)
Compostage des déchets organiques	0	5 477
Recyclage des déchets d'emballage	10 000	4 516
Investissement total		10 000
Économies totales		9 993
Amortissement de l'investissement		1 an

Conclusions

En mettant en place les mesures décrites plus haut, le volume de déchets solides envoyés à la décharge a été réduit de 534 tonnes pour les déchets organiques et de 51 tonnes pour ce qui est les déchets d'emballages. Cette mesure a ainsi permis de préserver les ressources naturelles, d'économiser de l'espace dans les décharges et d'obtenir des avantages économiques.

NOTE : Ce cas pratique prétend simplement illustrer un exemple de prévention de la pollution et ne doit pas être considéré comme une recommandation générale.

Cas pratique présenté par :
Center for Environmentally Sustainable Development - CESD
Stjepana Tomića 1a 71 000 Sarajevo -
Bosnie-et-Herzégovine
Tél. + (387 33) 212 466
Fax + (387 33) 207 949
Courriel : coorsa@bih.net.ba
Site Internet : www.coor.ba



Centre d'activités régionales
pour la production propre

Dr. Roux, 80
08017 Barcelone (Espagne)
Tél. (+34) 93 553 87 90
Fax (+34) 93 553 87 95
Courriel : cleanpro@cprac.org
<http://www.cprac.org>